

Accueil périscolaire Landes-le-Gaulois

L'accueil périscolaire à Landes-le-Gaulois est assurée :

- Le matin de **7H30 à 8H50**
- Le soir à partir **de 16H30 jusqu'à 18H30**, tous les jours de l'année scolaire.

Les tarifs de la garderie pour **l'année 2024/2025*** sont :

Horaires		Commune Landes-le-Gaulois	Hors commune
Matin	7H30 à 8H50	1,15€/enfant	2,91€/enfant
Soir	16H30 à 18H30	1,15€/enfant	2,91€/enfant

*Nb : compte tenu du fait que les communes de **Pray** et de **Lancôme** n'ont ni école, ni garderie, ni transport scolaire, les enfants originaires de ces communes paieront le tarif commune.*

**délibération du Conseil municipal du 2/07/2024*